



# Municipalité des Cèdres

Offre d'emploi

## Coordonnateur à l'urbanisme et à l'environnement

Remplacement congé de maternité  
(1 an) à temps plein

Sous la supervision du directeur de l'urbanisme, le coordonnateur à l'urbanisme et à l'environnement veille à la qualité du service offert aux citoyens en supportant ses collègues du service de l'urbanisme et de l'accueil. Il coordonne, intègre et forme les employés de son service et analyse les demandes d'informations ainsi que les permis des visiteurs et citoyens. Il assure la gestion et le contrôle des installations septiques, applique les règlements provinciaux sur l'évacuation et le traitement des eaux usées et coordonne divers projets liés à l'urbanisme et à l'environnement. Il produit des rapports de fin de mois pour le conseil et les partenaires, participe aux comités interservices, rédige des comptes rendus et met à jour les procédures du service. Il supervise également la mise à jour des outils informatiques, prépare les appels d'offres et bons de commande, et assume toutes autres tâches connexes qui lui sont confiées.

### Principales responsabilités

- Supporte ses collègues du service de l'urbanisme et de l'accueil et veille à la qualité de la prestation du service aux citoyens ;
- Coordonne, intègre et forme les employés du service de l'urbanisme et de l'environnement ;
- Analyse et répond aux demandes d'informations et des permis des visiteurs et des citoyens (les règlements à respecter, les documents nécessaires à l'analyse des demandes de permis et les certificats d'autorisation) ;
- Coordonne la gestion et le contrôle des installations septiques (vidange, contrat d'entretien, règlement d'emprunt) ;
- Applique le règlement provincial sur l'évacuation et le traitement des eaux usées (Q-2, r.22) et le règlement provincial sur le captage des eaux souterraines (Q-2, r.6) ;
- Coordonne différents projets de l'urbanisme et de l'environnement avec le directeur du Service (PGMR, les barils de pluies, plantation d'arbres...) ;
- Produit les rapports de fin de mois du service de l'urbanisme et de l'environnement pour le conseil, les partenaires et autres services internes ;
- Participe à différents comités du service de l'urbanisme et de l'environnement en apportant son expertise contribuant à la coordination des projets interservices ;



# Municipalité des Cèdres

- Rédige à la demande de son supérieur les comptes rendus des réunions de comités, de travail, des réunions du Service et des rencontres avec les citoyens;
- Crée et met à jour les procédures du service de l'urbanisme et de l'environnement;
- Voit à la mise à jour des outils informatiques et des logiciels et progiciels liés à la gestion et aux opérations du Service ;
- Prépare les appels d'offres et les bons de commande en collaboration avec le directeur du service ;
- Assume toutes autres tâches connexes et pertinentes reliées à la fonction de coordonnateur à l'urbanisme et l'environnement ;

## Exigences requises

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en urbanisme, aménagement du territoire ou dans un domaine connexe ; un baccalauréat constitue un atout ;
- Posséder une expérience pertinente de deux à trois années dans la coordination de projets en urbanisme et environnement ;
- Détenir un permis de conduire valide (classe 5) pour les déplacements liés aux inspections et suivis ;
- Avoir une excellente maîtrise du français, tant à l'oral qu'à l'écrit, pour la rédaction de comptes rendus, rapports et communications avec les citoyens ;
- Maîtriser les outils informatiques, notamment la suite Microsoft Office, et démontrer une capacité à mettre à jour des logiciels et progiciels liés à la gestion des opérations ;
- Connaître les règlements provinciaux applicables (Q-2, r.22 et Q-2, r.6) et les procédures relatives aux installations septiques et à la gestion des eaux ;
- Démontrer des compétences en organisation, coordination et formation d'équipe ;
- Être autonome, rigoureux et capable de travailler sous pression tout en maintenant un service de qualité ;
- Faire preuve d'entregent et d'aptitudes pour le travail d'équipe et la collaboration interservices ;
- Avoir des habiletés en rédaction et en communication pour la production de rapports et la mise à jour des procédures.



# Municipalité des Cèdres

## Conditions de travail

- Horaire de travail de 35 heures par semaine, avec vendredi après-midi libre
- Salaire annuel variant de 55 000\$ à 65 000\$ selon expérience.
- Assurances collectives complètes, avec une contribution de l'employeur pouvant couvrir jusqu'à 65 % des cotisations.
- Régime de retraite (REER) avec participation de l'employeur pouvant atteindre jusqu'à 7 % du salaire.
- Congés mobiles et congés sociaux incluant près de 2 semaines de congé pendant le temps des fêtes.
- borne de recharge pour voiture électrique disponible et gratuite.

Toute personne intéressée doit acheminer son curriculum vitae avec la mention « Votre nom\_ Coordonnateur en urbanisme et environnement » à l'adresse courriel suivante : [rh@ville.lescedres.qc.ca](mailto:rh@ville.lescedres.qc.ca).

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt et veuillez noter que seules les candidatures retenues seront contactées. Le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'alléger le texte.